



Compte-rendu du Conseil municipal du 15 mars 2019

Présents : Jean-Pierre **DENIS**, Josette **SIMON**, Jean-Marie **THIÉBAULT**, Laurence **PIGNÉ** (pouvoir de Sarah **CHAÎNE**), Jean-Paul **BÉTOUS**, Thérèse **LEMARESQUIER**, Richard **APPERT** (pouvoir de Céline **LEGRAS**), Stéphane **HERSANT** (pouvoir de Marie **OLLIVIER**), Thierry **MUSTIÈRE**, Audrey **GAMBARO** (pouvoir de Jason **FOLLOPE**), Véronique **DANIEL**, Nicole **DESWARTE**, Didier **VANCAEYZEELE**, Laurent **RYCKAERT** (pouvoir de Françoise **PRUNIER**).

Secrétaire de séance : Nicole **DESWARTE**

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 15 février 2019 adopté à l'unanimité.

D01 – PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION « ÇA VA DE SOI » : Mesdames Ellen **LIBLIN** et Geneviève **LHOPITEAU** indiquent que l'association est un réseau de professionnels du Roumois, qualifiés pour accompagner toute personne vers la préservation et l'optimisation de sa santé. Le collectif existe depuis septembre 2017, l'association depuis janvier 2019. Les objectifs et missions sont de créer un réseau d'intervenants qualifiés pour accompagner la personne vers la préservation et l'optimisation de sa santé globale, favoriser l'épanouissement de l'être humain, promouvoir des approches contribuant à améliorer l'équilibre physique et psychique de la personne et faciliter l'accès de ces pratiques aux personnes à faibles ressources financières.

L'association organise des cours de groupe, des séances individuelles, des stages, des conférences, des ateliers, des salons liés aux approches psycho-corporelles et de bien-être, crée, édite et diffuse des réalisations provenant de ces ateliers et met en place des partenariats avec des organismes de soins et de prévention santé ou tout organisme partageant les objectifs et missions du collectif.

Bilan de la première année d'accompagnement (octobre 2017 à septembre 2018) : 221 séances individuelles pour 49 bénéficiaires (sophrologie, psychothérapie, art-thérapie, shiatsu, réflexologie).

Le collectif est composé de dix professionnelles de la santé : Madame Caroline **BOULLOT** (sophrologie, relaxation), Madame Catherine **DUSSAUZE** (psychothérapie, hypnothérapie), Madame Geneviève **LHOPITEAU** (infirmière retraitée, réflexologie plantaire), Madame Ellen **LIBLIN** (art thérapie, mouvement bien-être, soins énergétiques), Madame Lise **LEVESQUE** (shiatsu, Do-in), Madame Céline **DOUDET** (soins et produits Aloé Véra), Madame Marie-Antoinette **VANDERMEERSCH** (réflexologie), Madame Laurence **HAMEL** (diététique).

Le futur projet du collectif est réservé aux seniors : « Ma retraite sans stress », c'est un projet porté par la Mutualité Française. Une conférence aura lieu le 30 septembre 2019, suivie d'un atelier d'une heure par semaine en octobre (durée 6 semaines).

D02-1 – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROUMOIS SEINE – RAPPORT DE LA CLECT : le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le rapport de la CLECT qui s'est réuni le 29 janvier dernier.

D02-2 – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROUMOIS SEINE – ATTRIBUTION DE COMPENSATIONS PROVISOIRES : par 17 voix pour et 2 abstentions, approuve la révision libre concernant l'ajustement du montant des attributions de compensation des communes de l'ex Communauté de Communes Roumois Nord liées aux révisions de droit commun représentant 71 596 € pour la commune et liées à l'enfance représentant 69 046 € pour la commune.

D 03 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS : à l'unanimité,

➤ Réveil Musculaire de BOURG-ACHARD	1 000 €
➤ 2AR	450 €
➤ Association Sportive Honguemare le Landin	810 €
➤ MFR Blangy le Château	45 €
➤ Française Risloise Gymnastique	45 €

D 04-1 ET D 04-2 – PÔLE DES ARTS – AVENANT JOLY ET MONGRENIER: Considérant que le poste « garde-corps escamotable » est supprimé du marché du lot 04 Menuiseries Aluminium-Métallerie et les lignes de vies ajoutées au lot 02 Étanchéité,

- par 12 voix pour, 4 abstentions et 2 contre, autorise Monsieur le MAIRE à signer l'avenant avec la Société JOLY ÉTANCHÉITÉ d'un montant de 28 028.04 € modifiant ainsi le montant de son marché :

➤ montant H.T.	119 919.69 €
➤ avenant (plus value) H.T.	28 028.04 €
➤ nouveau montant du marché H.T.	147 947.73 €

- par 17 voix pour et 2 abstentions, autorise Monsieur le MAIRE à signer l'avenant avec la Société MONGRENIER SAS d'un montant négatif de 35 200 € modifiant ainsi le montant de son marché :

➤ montant H.T.	278 749.00 €
➤ avenant (moins value) H.T.	35 200.00 €
➤ nouveau montant du marché H.T.	243 549.00 €

D 04-3 – PÔLE DES ARTS – AVENANT SEPRA : Considérant la surélévation du projet liée au relèvement de la chaussée entre le projet et le collège, et la découverte d'une « poche » de terrain non conforme, l'entreprise a dû ajouter 229 m3 de gros béton non prévu à l'origine du marché, ce qui aboutit à une plus-value de 38 701 € H.T., à l'unanimité, autorise Monsieur le MAIRE à signer l'avenant avec la Société SEPRA d'un montant de 38 701 € modifiant ainsi le montant de son marché :

➤ montant H.T.	972 147.36 €
➤ avenant (plus value) H.T.	38 701.00 €
➤ nouveau montant du marché H.T.	1 010 848.30 €

D 05 – ÉCOLE MATERNELLE LE VERT BOCAGE - EXTENSION : à l'unanimité, autorise Monsieur le MAIRE à lancer une consultation très rapidement pour une mission de maîtrise d'œuvre en vue de l'extension de l'école maternelle Le Vert Bocage.

D 06 -INTÉGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA RUE MAURICE DURUFLÉ : à l'unanimité, prononce le classement dans la catégorie des voies communales de la rue Maurice Duruflé.

D 07 – PERSONNEL COMMUNAL : à l'unanimité, autorise Monsieur le MAIRE à créer un poste d'agent de maîtrise principal au sein des services municipaux, et de supprimer le poste de technicien principal après avis du Comité Technique.

D 08 – COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUMOIS SEINE – CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION POUR 2019 : Considérant que pour l'année 2019, les barèmes de mise à disposition sont identiques à ceux pratiqués en 2018, à savoir :

- mise à disposition de locaux pour l'activité périscolaire : 0,588 €/heure enfant réalisée,
- mise à disposition de l'Espace Jeunes : 0,146 €/heure enfant réalisée,
- mise à disposition d'un véhicule de transport en commun (car) : 250 € la demi-journée et 400 € la journée,
- fourniture de repas : 4,77 €/repas.

à l'unanimité, Monsieur le MAIRE est autorisé à signer les conventions indiquées ci-dessus selon les barèmes indiqués pour l'année 2019 avec une reconduction d'un an, soit une date de fin au 31 décembre 2020.

D 9 – SIEGE – DT 202608 - PARKING RUE ABBÉ BROCHANT : à l'unanimité, acceptation des travaux référencés, en section d'investissement : 6 666.67 € et en section de fonctionnement : 0 €.

COMMISSION URBANISME par Monsieur le MAIRE

- **Dossiers d'urbanisme traités en février 2019 :** 4 certificats d'urbanisme, 2 permis de construire, 6 déclarations préalables et 1 déclaration d'intention d'aliéner déposés. 2 permis de construire accordés.

COMMISSION TRAVAUX par Monsieur Jean-Marie THIÉBAULT, Adjoint au Maire

- Installation des panneaux de rue G. Brassens.
- Création de deux ralentisseurs trapézoïdaux rue Carlet.
- Remplacement des plexiglass des abris arbitres sur le complexe sportif « Pierre Danetot ».

- Agrandissement de la cour de récréation dans l'école élémentaire « Guy de Maupassant ».
- Divers travaux d'entretien dans les écoles pendant les congés scolaires.
- Fin des travaux et mise en service de l'installation d'un WC pour les locaux de la banque alimentaire.
- Installation d'une prise 32A- 380v pour les différentes manifestations
- Peinture du logement communal 239 Grande rue (2ème étage).
- Campagne d'installation des compteurs Linky dans les bâtiments municipaux.
- Nettoyage des vitres dans les bâtiments municipaux par l'entreprise Clinitex.
- Dépannage sono et poursuite des travaux de restauration de l'église Saint-Lô.
- Poursuite des travaux de construction du Pôle des Arts (fondations et dallages).
- Révisions et contrôles techniques des véhicules : bus communal, Boxer, camion benne et C1.
- Dépôt de 20 m3 dans les entrepôts bouchons 276

COMMISSION FINANCES par Monsieur Jean-Paul BÉTOUS, Adjoint au Maire

- Réunion de la commission prévue le vendredi 22 mars 2019 à 17 h 30.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

- École maternelle « le vert bocage » : Mardi gras célébré avec les enfants - rencontre avec Monsieur MAQUAIRE concernant la restauration scolaire - rencontre avec les enseignants et le personnel concernant l'ouverture d'une 7ème classe et poursuite de la concertation avec les membres de la commission des affaires scolaires et urbanisme le 11 mars dernier.

COMMISSION CULTURE, COMMUNICATION par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

- Médiathèque : Atelier Les Légendaires et atelier Cosplay pendant les vacances scolaires.
- CinéSeine : Après accord de la DRAC, première séance prévue à la Maison des Associations André Héry le lundi 8 avril : 18 h Dragons 3 et 20 h 30 « Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon Dieu ?
- CCRS : 25 février réunion pour les orientations budgétaires, 5 mars conférence des Mairies et des élus, 7 mars conseil communautaire.

COMMISSION SPORTS, FÊTES par Madame Thérèse LEMARESQUIER, Adjoint au Maire

- Réunion de la commission prévue le mardi 26 mars 2019 à 18 h 30.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

- Réunion du CCAS prévue le 21 mars 2019.

Questions diverses et remerciements

- Remerciements du Comité de jumelage.
- La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 5 avril 2019. Séance levée à 23 h 15.

« Nous vous informons »

→ **Liste électorale** : Pensez à venir vous inscrire, en Mairie, au plus tard le **samedi 30 mars 2019 à 12 h**, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Nouveaux habitants ou en cas de changements d'adresse sur la commune, merci de le signaler à la Mairie.

→ **Tour de Normandie** : Comme vous le savez, la ville accueillera le Tour de Normandie, en qualité de ville départ le mercredi 27 mars 2019. Ouverture du village à 10 h. Vous trouverez ci-dessous, les conditions de circulation et de stationnements :

- à compter du mardi 26 mars à 12 h 00 jusqu'au mercredi 27 mars 2019 à 16 h 00, le stationnement sera interdit sur la place de la Mairie et sur le square Général de Gaulle. (Le parking de la place de la Mairie sera réservé pour le village départ et le podium).
- à compter du mardi 26 mars à 19 h 00 jusqu'au mercredi 27 mars 2019 à 16 h 00, le stationnement sera interdit : sur le parking derrière la Mairie, pour sa partie située entre la rue de la place Mairie et le bâtiment « chaufferie » de la Mairie, Grande rue, Rue de Rouen (partie comprise entre le carrefour RD 313 et la rue de Duclair), Rue de Duclair, Rue Carlet (partie comprise entre la Poste et le square Général de Gaulle), Rue de Montfort (partie comprise entre la rue Pasteur et le grande rue), sur le parking de l'école des Arts, sur le parking du 108, rue Carlet.
- le mercredi 27 mars 2019 de 7 h 00 à 16 h 00, la circulation de tous véhicules sera interdite rue de

la place de la Mairie et rue de la Libération (partie comprise entre la rue du Bourg-Thomas jusqu'à la rue Abbé Brochant). La déviation des véhicules s'effectuera par la rue de la Libération, la rue Pierre et Marie Curie et la rue Pasteur.

AGENDA



CinéSeine - Bourg-Achard

LUNDI 8 AVRIL

18h00

DRAGONS 3



20h30

**QU'EST-CE
QU'ON A ENCORE
FAIT AU
BON DIEU ?**

TARIFS :
Adultes: 5€
- 15 ans: 4€
10 places : 38€



MAISON DES ASSOCIATIONS ANDRÉ HÉRY
Rue Pierre et Marie Curie - 27310 Bourg-Achard
www.cineseine.com - www.bourgachard.fr



CONCERTO POUR TROMPETTE

SAMEDI 11 MAI 2019 à 20 h 30

Maison des associations André Héry

BOURG-ACHARD

Tarifs : 12 euros adulte / 5 euros réduit

Renseignements au 02 32 56 72 48



operaderouen.fr



BOURG-ACHARD Camp DAISY

18 & 19 Mai 2019
Square Général de Gaulle

- Reconstitution Camp Militaire
- Figurants en tenue d'époque
- Exposition Vehicules Militaire US



Entrée Gratuite

